



PROJET DE RÉFORME DE L'ÉDUCATION PAR LE BIAIS DE L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES (RÉAPC)

Procès-verbal de la troisième réunion
du Comité directeur

18 Avril 2014

Rabat, Maroc

Procès-verbal de la 3ème réunion du Comité Directeur, tenue à Rabat au Département de la Formation Professionnelle, le 14 Avril 2014, sous la coprésidence marocaine de Monsieur Jamal Eddine El ALOUA, Secrétaire Général du DFP, et la coprésidence canadienne de Madame Isabelle VALOIS, Chef de la section de coopération, Ambassade du Canada à Rabat.

Membres invités :

Monsieur **Driss EL YACOUBI**, Directeur de la Coordination Pédagogique et du Secteur privé (DCPSP) au DFP et interlocuteur désigné par la partie marocaine pour coordonner l'exécution du projet RÉAPC;

Mme **Faiza AMAHROUQ**, Directrice de la Planification et de l'Évaluation au DFP;

Monsieur **Khalid SAIDI**, Directeur de la Formation en Milieu Professionnel au DFP;

Monsieur **Séfiane BENYAHIA**, Agent de développement, section coopération, Ambassade du Canada à Rabat;

Melle **Ilham SEBAI**, Agent de suivi du projet RÉAPC pour le MAECD/Canada;

Monsieur **Brahim BOUDINAR**, Directeur de la Formation maritime et de la Promotion socioprofessionnelle (DFMP) au Département de la Pêche maritime;

Monsieur **Jaouad BAHAJJI**, Directeur de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche (DEFER), au Département de l'Agriculture;

Monsieur **Saïd GHOUMAD**, Directeur P.I. des Ressources et de la Formation (DRF), Ministère du Tourisme;

Madame **Meryem BENSALAH**, Président de la CGEM;

Monsieur **Abdeslam BENAHERA**, Président de la Fédération Marocaine de l'Enseignement Professionnel Privé (FMPP);

Monsieur **Ali GHANNAM**, Président de la Confédération Nationale du Tourisme – CNT–;

Monsieur **Ahmed OUYACH**, Président de la COMADER (Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural);

Président **Hibato MAELAININE**, Président de la Fédération des chambres maritimes.

Personnes ressources :

Pour l'ACA :

Mme **Jocelyne BERGERON**, Coordinatrice du Projet REAPC au Canada et Directrice P.I. du projet au Maroc,
Monsieur **Serge COTE**, conseiller technique de l'ACA,
Monsieur **Allal OUAHAB**, conseiller technique de l'ACA.

On trouvera en annexe, la liste des présences.

ACRONYMES

ACA	Agence canadienne d'accompagnement
AP	Association professionnelle
APC	Approche par compétences
CD	Comité directeur
CGÉ	Conseil de gestion des établissements
CGEM	Confédération générale des entreprises du Maroc
CIDE	Consortium international de développement en éducation
CMR	Cadre de mesure du rendement
COMADER	Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural
CSF	Contrats Spéciaux de Formation
DCPSP	Direction de la coordination pédagogique et du secteur privé/DFP
DDP	Demande de propositions
DF	Département Formateur
DEFR	Direction de l'enseignement, de la formation et de la recherche/Agriculture
DFP	Département de la Formation Professionnelle
DFMP	Direction de la formation en milieu professionnel/DFP
DPÉ	Direction de la planification et de l'évaluation/DFP
DPM	Département des pêches maritimes
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRF	Direction des ressources et de la formation/Tourisme
ÉÉG	Égalité et équité du genre
ÉFP	Établissements de formation professionnelle
ÉS	Égalité entre les sexes
ÉFH	Égalité femme homme
FCPM	Fédération des chambres des pêches maritimes
FMEP	Fédération marocaine de l'Enseignement professionnel privé
FP	Formation professionnelle
F/AP	Fédérations et associations professionnelles
GAR	Gestion axée sur les résultats
GIAC	Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil
IÉÉG	Institutionnalisation de l'égalité et équité de genre
MAECD	Ministère des Affaires Étrangères, du Commerce et du Développement/Canada
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle/Maroc
ML	Modèle logique
OF	Opérateurs publics de formation
OFPPT	Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail
PMO	Plan de mise en œuvre
PNÉI	Pacte national pour l'émergence industrielle
PSMT	Programme stratégique à moyen terme/EEG
PTA	Plan de travail annuel
PU	Plan d'urgence en formation professionnelle
RÉAPC	Projet d'appui à la réforme de l'éducation par le biais de l'approche par compétences
SFP	Système de formation professionnelle
SRT	Structure de répartition des travaux

1. Ouverture de la rencontre par les deux coprésidents

Monsieur Jamal Eddine EI ALOUA, Secrétaire Général du DFP procède à l'ouverture de la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur (CD). Il précise que ce Comité a été précédé par une réunion du Comité Technique de Coordination (CTC) qui a examiné le rapport annuel de l'An 2 et le projet de Plan de Travail de l'An 3 et a recommandé leur validation par le Comité Directeur.

M le Secrétaire Général a ensuite proposé l'adoption de l'ordre du jour qui a été adopté sans modification.

Mme Isabelle VALOIS, Chef de la section de coopération à l'Ambassade du Canada est ensuite intervenue pour souhaiter à son tour la bienvenue aux participants et annoncer la présence à la réunion de **M Richard LAMONTAGNE, Agent de développement au MAECD à Gatineau.**

Elle annonce également qu'il y a quelques changements au niveau de la gestion du projet suite au départ de l'ancien Directeur **M VENNES** et que durant les prochains mois jusqu'à la fin 2014, il y aura une phase intermédiaire pendant laquelle **Mme BERGERON** et **M COTE** assureront alternativement la gestion du bureau à Rabat, en attendant que l'ACA présente au MAECD des candidats pour le poste de Directeur terrain. **Mme VALOIS** a rappelé qu'un écrit a déjà été adressé à M. le SG du DFP pour préciser l'organisation de cette phase transitoire.

2. Présentation de l'ordre du jour

Avant de commencer sa présentation, **Mme BERGERON, Directrice terrain REAPC P.I.** a rappelé l'ordre du jour de la réunion qui vient d'être adopté et qui se présente comme suit :

1. Ouverture de la réunion;
2. Adoption de l'Ordre du jour ;
3. Présentation sommaire du rapport annuel de l'An 2 du projet REAPC (avril 2013-mars 2014);
4. Présentation du Plan de travail de l'an 3 du projet REAPC (Avril 2014 – mars 2015);
5. Présentations de thématiques liées au REAPC : Plan de communication APC et outils de communication;
6. Résolutions du Comité Directeur.

3. Présentation du Rapport annuel de l'An 2 (avril 2013 – mars 2014) :

Mme Bergeron a d'abord rappelé ce qui a marqué le contexte du projet durant la deuxième année et principalement :

- ✓ La constitution d'un nouveau Gouvernement en octobre 2013, le rattachement de la formation professionnelle à l'Éducation Nationale et la nomination d'un Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, en la personne de **M Abdelaâdim EL GUERROUJ**,
- ✓ Le Départ de 2 Directeurs centraux en charge de la formation professionnelle des Départements partenaires du projet (**M IDRISSI** au Tourisme et **M LAMRANI** aux pêches maritimes). Le Directeur central aux Pêches maritimes a été remplacé par **M Brahim BOUDINAR**, tandis que la procédure de remplacement de **M IDRISSI** est en cours.

Mme BERGERON a ensuite présenté le schéma de la chaîne des résultats selon la GAR en rappelant que le processus d'acquisition et d'appropriation des compétences est une longue route, à l'instar du processus d'apprentissage en APC, et qui va de l'initiation jusqu'à la maîtrise et la capacité de transfert.

Les intrants (ressources humaines, matérielles et autres) permettent de réaliser des activités (activités du PMO et PTA) pour réaliser des extrants (produits et services) qui sont considérés comme des résultats, alors que ces mêmes produits et services validés par le CD et mis en application sont considérés comme des résultats immédiats. Les résultats intermédiaires signifient que les ressources marocaines formées selon le processus d'apprentissage de l'APC, particulièrement en matière d'ingénierie de gestion, se sont appropriées ces produits et services et sont en mesure de les mettre en œuvre, alors que le résultat ultime signifie que l'APC est bien renforcée et consolidée dans le système marocain de formation professionnelle pour lui permettre de répondre efficacement aux besoins en compétences du marché du travail.

Elle a ensuite présenté la synthèse du rapport annuel de l'An 2 qui est déclinée par composante comme prévu dans le PMO et dans le PTA de l'An 2. La présentation énonce d'un côté les activités prévues et d'un autre côté les résultats atteints pour faciliter le suivi :

3.1. Composante 1, Appui au DFP

- ✓ **Ateliers de gestion** : pour développer une vision commune des fondements de l'APC, 4 ateliers ont été organisés auxquels ont participé 77 responsables provenant des différentes entités partenaires aussi bien du niveau central qu'au niveau des régions/provinces et établissements de formation (DFP, OF, secteur privé de formation professionnelle).
- ✓ **Missions d'études** : pour faciliter la compréhension de systèmes externes de formation professionnelle et identifier les bonnes pratiques en vigueur dans ces

systèmes, 2 missions d'études au Canada ont été organisées au profit de 6 responsables du DFP en Avril et Octobre 2013.

- ✓ **Cadre de référence de gestion de la FP selon l'APC** : l'élaboration d'un cadre de référence de la gestion de la FP selon l'APC est ressortie comme une activité majeure du PTA de l'An 2. A ce titre, 5 missions ont été organisées et ont permis d'analyser la capacité marocaine en ingénierie pédagogique, de concevoir un schéma de gestion de l'élaboration et de l'implantation de programmes en APC et de proposer une hypothèse de structure et organes de pilotage et de partenariat à mettre en place pour réaliser ces objectifs. Elle a précisé qu'il est prévu qu'à l'issue de la mission en cours de M Côté, un premier document de travail sur le sujet sera présenté fin Avril 2014, incluant un chapitre sur la structure de pilotage. Ce document peut être validé au cours d'échanges entre les parties. Il pourrait aussi faire l'objet d'une nouvelle réunion du CD à l'automne 2014.
- ✓ **Communication** : 4 missions ont été organisées et ont permis d'atteindre les résultats projetés : constitution en juillet 2013 d'une « cellule communication » au DFP avec des relais chez les DF partenaires, élaboration, avec les partenaires, d'un plan de communication (en cours de validation), production des premiers outils de communication en cours de réalisation ou de validation (logos APC et REAPC, projets d'E-bulletin, numéro spécial de la revue « Maroc des Compétences », plaquette APC, projet de site Web, etc ...).

Mme BERGERON propose au CD qu'un mécanisme de validation des produits rapide et souple soit mis en place pour activer la réalisation des activités prévues sur ce chantier.

- ✓ **EEG** : 5 missions ont été organisées et ont permis de réaliser les prestations prévues. Constitution d'une UGG au DFP, élaboration de son mandat et plan de travail et désignation de relais auprès des différentes Directions du DFP et auprès des Directions Centrales des 3 DF/OF partenaires du Projet REAPC. Élaboration d'un programme de formation sur 5 thèmes relatifs à l'EEG et réalisation de 15 jours /formation sur 3 thèmes prioritaires qui ont bénéficié à 112 participants. Élaboration du cahier de charges de l'étude sur le genre chez les 3 OF partenaires du projet, mais dont la réalisation en 2014 reste tributaire de la mobilisation du budget nécessaire par le DFP.
- ✓ **Adéquation Formation/emploi** : 3 missions ont été réalisées en lien avec la composante 1. Des difficultés ont été rencontrées dans la réalisation de ce chantier, dues à la complexité de la problématique, au manque de données fiables et accessibles sur le volet « demande » en compétences des différents secteurs d'activité économique et au désistement d'un des deux conseillers affectés à ce chantier. Cette situation a entraîné le recentrage de cette activité sur l'agriculture comme secteur pilote et un travail sur l'analyse de l'offre dans ce secteur et l'estimation de la demande (estimation des besoins en compétences) en relation avec le HCP. Il a également fallu mobiliser deux nouveaux conseillers pour prendre en charge cette activité. L'atteinte des résultats escomptés au cours de la troisième année reste tributaire de la formalisation de la collaboration entre

le DFP et le HCP et, s'il y a lieu, la réalisation d'une étude complémentaire en Agriculture.

- ✓ **Révision du cadre méthodologique APC** : 3 missions ont été réalisées. Elles ont permis de constituer un groupe de travail ad hoc avec deux sous-groupes dédiés respectivement à la formation résidentielle et à celle en milieu de travail (apprentissage). Le volet mise en œuvre de la formation a été retiré du cadre méthodologique d'élaboration des programmes APC et intégré dans le projet de Cadre de référence de gestion. Ces travaux ont permis de proposer les modifications à apporter à ce cadre méthodologique selon qu'il s'agit de la formation résidentielle ou de la formation par apprentissage et des gabarits des guides à produire. Si ce schéma est validé, des expérimentations seront conduites dès l'An 3 du Projet.
- ✓ **Formation en milieu de travail** : 3 missions ont été réalisées. Il convient de préciser que le sous-groupe « apprentissage » émane du groupe de travail qui a été constitué pour procéder à la prise en charge de l'apprentissage dans le cadre méthodologique APC renouvelé. Ce sous-groupe (apprentissage) a produit un projet de programme d'apprentissage selon l'APC, de guide d'organisation pédagogique et matérielle et de carnet d'apprenti devant servir à la mise en œuvre de la formation par apprentissage.
- ✓ **Étude sectorielle « sécurité – gardiennage »** : 2 missions ont été réalisées. Elles ont permis de produire la méthodologie et le plan de travail de l'étude et la réalisation des enquêtes en entreprises qui ont enregistré un retard qui s'est répercuté sur la livraison du rapport de l'étude qui sera terminée à la fin de l'An 2.
- ✓ **Appui à la gestion déléguée** : 3 missions ont été réalisées. Un groupe de travail ad hoc a été constitué composé de cadres du DFP (DFMP) et de Directeurs d'EFP à gestion déléguée. Ce groupe appuyé par le conseiller de l'ACA a produit des documents de gestion et guides de démarches et procédures en cours de validation et qui seront expérimentés en l'An 3.

3.2. Composantes 2 et 3, Appui aux DF/OF et EFP

- ✓ **Cadre de référence de gestion (OF)** : 2 missions ont été réalisées. Sur la base des travaux réalisés en groupe élargi (composante 1), il s'agissait de mener des consultations préliminaires début 2014 avec les DF pour voir comment adapter le cadre de référence de gestion aux DF (délimitation des rôles et responsabilités dans sa mise en œuvre).
- ✓ **Révision du guide de gestion des EFP selon l'APC (modèle de gestion 2009)** : 3 missions ont été réalisées. Elles ont permis d'analyser la problématique et de produire un plan de travail sur la base d'une note de cadrage soumise aux partenaires. Une première mouture de la première partie du guide révisé a été soumise à un groupe de travail constitué à cet effet et qui a tenu une première réunion début avril 2014 pour se mettre d'accord sur la constitution d'un groupe de travail restreint et arrêter un plan de travail qui sera validé par ce groupe lors de la prochaine mission prévue en Mai 2014.

- ✓ **Appui au secteur des pêches maritimes** : 3 missions ont été organisées (2 en lien avec la composante 2 et 1 en lien avec la composante 3). Le **plan de travail initial a été revu pour recadrer les interventions** dans ce secteur. L'appui à l'élaboration du programme de « patron de pêches » a été suspendu et il a été convenu avec les partenaires de consolider le bilan réalisé début 2013 et proposer un nouveau plan de travail tenant compte des difficultés initialement rencontrées. Un nouveau plan de travail a donc été produit ciblant le choix de l'ITPM Safi comme site pilote pour l'implantation de l'APC en résidentiel dans une première étape et de constituer « une cellule ressources » APC dans le secteur. Dans les étapes ultérieures, il est prévu de consolider la cellule ressources APC au Département et de renforcer l'APC à l'ITPM de Larache et de réaliser une étude sectorielle qui permettra de définir les ajustements éventuels à apporter aux programmes de formation en vue de leur implantation en APC.
- ✓ **Appui au secteur du tourisme** : 3 missions ont été organisées. Le **plan de travail initial a été revu pour recadrer les interventions** dans ce secteur. Initialement l'appui devait porter sur la validation des ajustements apportés aux programmes de « cuisine » et « service de restaurant » par les formateurs de l'ISTAHT, de travailler avec l'équipe de formateurs sur la problématique que pose la maîtrise des langues pour les formations dans le secteur du tourisme et sur les stages en entreprise pour les stagiaires. Mais vu que les changements apportés aux programmes par les formateurs posent des problèmes d'ordre méthodologique en matière de nombre, nature et durées des compétences (y compris les compétences linguistiques), il a été convenu avec les partenaires de mobiliser au début de la troisième année un méthodologue APC pour examiner ces ajustements et proposer des solutions. Le travail a donc avancé essentiellement pour le guide des stages qui a été produit, mais qui n'est pas encore expérimenté. La révision / réajustement des programmes pose également la problématique de la procédure de révision et/ou d'ajustement. A quel niveau doit – elle se faire? EFP ou au Central? Qui doit la prendre en charge? Comment valider les travaux faits par un opérateur ou un EFP lorsque le programme a un caractère national et est dispensé par plus d'un opérateur? Comment associer le secteur privé professionnel dans ces validations? Toutes ces questions devraient être traitées dans la révision du cadre méthodologique d'élaboration des programmes en APC en cours d'élaboration.
- ✓ **EFP Agriculture** : 4 missions ont été organisées (3 en lien avec la composante 2 et une en lien avec la composante 3). Elles ont permis de constituer des équipes de travail au niveau des 3 EFP pilotes retenus par le Département de l'Agriculture (Marrakech, Meknès et Mohammedia). Des formations actions ont été assurées pour ces équipes qui ont produit du matériel pédagogique pour la formation et des outils de gestion de la formation qui sont en cours d'expérimentation (évaluation, gestion des stages en entreprises, etc.).

3.3. Composante 4, Appui au secteur privé (A/FP)

Les travaux sur cette composante ont démarré assez tardivement du fait que les partenaires n'ont pas tous la même compréhension de la façon dont cette problématique devra être appréhendée. Une seule mission a été organisée en décembre 2013. Elle a permis de dresser un état des lieux sur l'implication des professionnels dans le pilotage et la gestion du système de formation professionnelle au Maroc et d'arrêter une esquisse d'un plan de travail pour l'An 3 et qui devra être mené en lien avec les travaux de la composante 1 relatifs à la structure de pilotage de la formation professionnelle au Maroc. Une mission est actuellement en cours pour avancer sur ce chantier et proposer un premier scénario quant à la structure de pilotage qui sera intégrée au projet de « document cadre de référence de gestion de la formation professionnelle en APC ».

Enfin Mme BERGERON a clos son intervention en rappelant que sur les 62 missions prévues, 6 ont été ajoutées (communication, EEG, ...), 14 ont été reportées (formation professionnelle privée, textes réglementaires, automobile, ES Paramédical, situation des formateurs, ...), soit 54 missions réalisées, ce qui représente un taux de réalisation de 79%. Elle a aussi précisé que pour chaque mission des TDR ont été élaborés et validés par les partenaires et chaque mission a donné lieu à un rapport qui a été présenté aux partenaires lors de sessions de restitution organisées à cet effet.

En termes de livrables (produits et services) prévus pour l'An 2, Mme BERGERON estime que les réalisations ont atteint 75% des cibles attendues et que les livrables reportés à l'An 3 ont été répertoriés et justifiés.

Mme BERGERON a précisé que la carte des ressources marocaines se constitue progressivement. Ainsi 300 personnes ont participé en l'An 2 aux diverses activités du projet lors de formations actions ou au sein de groupes de travail constitués sur les différentes thématiques. Cette carte sera affinée en l'An 3 par chantier ou domaine de compétences.

Enfin elle a souligné que les rapports semestriels et annuels ont été produits en concertation avec les partenaires et que le Comité Technique de Coordination a tenu deux réunions et le Comité Directeur une réunion au cours de l'An 2.

A l'issue de cette présentation et devant s'absenter pour une réunion avec Monsieur le Ministre, M Le Secrétaire Général a fait part de quelques commentaires et observations. Il a ainsi proposé d'ajouter dans le PTA de l'An 3 un appui au DFP concernant quelques chantiers en cours de mise en œuvre et qui sont en relation avec les composantes du projet REAPC:

1. Appui au DFP dans la mise en place de **structure de gouvernance du système de contrats spéciaux de formation – CSF** – impliquant l'État et les partenaires sociaux et appui à l'ingénierie de la formation continue.

2. **Monsieur le Secrétaire Général** a également souhaité que le projet REAPC apporte un appui au DFP pour l'organisation, fin Mai 2014, des assises de la formation professionnelle privée. Ces assises permettront d'ailleurs de mieux préciser l'appui qui pourrait être apporté au secteur privé de formation professionnelle dans le cadre du projet REAPC.
3. En ce qui concerne le lancement de l'étude sur le genre en formation professionnelle, **Monsieur le Secrétaire Général** a demandé à ce que l'étude soit étendue à tous les DF/OF, y compris le secteur privé. Il a proposé donc que les TDR soient revus en conséquence, car les résultats qui en découleront toucheront tous les DF/OF. Une fois l'étude réalisée, l'appui à la mise en œuvre de ses recommandations par le projet REAPC peut se limiter aux DF/OF partenaires du projet. Une fois les TDR de l'étude revus et agréés, il a précisé que le problème du budget ne se posait pas.

Monsieur le Secrétaire Général demande également à introduire quelques précisions de forme concernant l'appellation du Ministère et le titre du Ministre délégué¹.

4. Présentation du Plan de travail de l'An 3

M Serge COTE, conseiller de l'ACA est ensuite intervenu pour présenter le projet de plan de travail de l'An 3 du Projet REAPC.

Il a indiqué qu'on peut considérer que l'année 2 a été consacrée au diagnostic et à la production d'outils, guides et documents d'orientation sur les diverses thématiques traitées.

L'année 3 sera donc consacrée essentiellement à l'implantation et/ou l'expérimentation de ces outils et guides et à l'accompagnement par l'ACA de ces implantations et expérimentations dans le cadre de l'élargissement de l'APC.

Il rappelle qu'il est prévu en l'An 3 de réaliser 67 missions totalisant 2178 jours d'intervention des conseillers de l'ACA.

En ce qui concerne la partie marocaine, il est prévu la mobilisation d'environ 300 personnes qui participeront aux diverses activités prévues et qui proviendront du DFP, des DF/OF, EFP, secteur privé de formation et professionnels –A/FP–.

Il a ensuite présenté les activités prévues par composante :

4.1. Composante 1 : Appui au DFP

- ✓ **Opérationnaliser le Cadre de référence de gestion** : les travaux menés sur le cadre de référence de gestion durant l'An 2 ont permis d'avancer les réalisations du cadre à hauteur de 65%. Les 35% restants seront finalisés en l'An 3 et permettront

¹ **Monsieur le Secrétaire Général** a demandé à préciser qu'il s'agit de la nomination d'un Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et d'un Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

de formuler des propositions d'ajustements aux cadres administratifs (planification, suivi du développement et implantation des programmes APC) et réglementaires concernés (cadre méthodologique d'élaboration et cadre de référence de gestion).

- ✓ **Expérimenter le cadre méthodologique révisé et débiter le renforcement des compétences en ingénierie de formation** : sur la base des travaux réalisés durant l'An 2 sur la révision du cadre méthodologique d'élaboration des programmes pour les formations en résidentiel et en apprentissage, il sera procédé durant l'an 3 à la validation des nouveaux guides et à l'expérimentation de la production de programmes et de guides selon les nouvelles versions aussi bien pour la formation résidentielle que pour l'apprentissage.

Des formations/actions seront réalisées au profit des équipes marocaines sur l'élaboration de programmes suivant les nouveaux guides et une réflexion devra être menée sur la fonction de méthodologue APC (expert en ingénierie de formation) en lien avec la réflexion sur la mise en place de **l'Institut National de formation des formateurs et de développement pédagogique**.

Il invite à cette occasion les DF/OF à répondre au courrier du DFP pour le choix des programmes à développer et à expérimenter selon le nouveau cadre révisé aussi bien en formation résidentielle qu'en apprentissage.

- ✓ **Consolider les méthodes de travail en matière d'adéquation formation/ emploi** : sur la base des travaux effectués sur le secteur de l'agriculture, si le Département retient cette hypothèse, il sera procédé à la consolidation du diagnostic de ce secteur sur la base d'une étude complémentaire permettant de préciser et mettre à jour certains éléments de contenu de l'étude sectorielle existante. Un appui sera également apporté au DFP pour l'élaboration d'une convention de partenariat avec le HCP pour améliorer l'analyse des besoins quantitatifs du marché du travail en compétences.

Un portrait de secteur (étude sectorielle) sera également réalisé pour le secteur des pêches maritimes pour recueillir les données nécessaires à une meilleure adéquation formation emploi dans ce secteur.

- ✓ **Appui au secteur privé de formation professionnelle** : comme prévu dans le PMO, il s'agit d'appuyer le DFP et le secteur privé de formation professionnelle en vue d'apporter les ajustements nécessaires aux procédures d'accréditation des établissements privés de formation professionnelle pour les rendre compatibles avec l'APC ainsi qu'aux procédures d'accréditation des filières de formation.

Il s'agira également de donner suite aux recommandations de l'étude sectorielle « sécurité – gardiennage » pour appuyer le développement et l'implantation d'un programme de formation jugé prioritaire par le DFP et les professionnels concernés.

- ✓ **Poursuivre l'appui à la mise en œuvre de la gestion déléguée** : il s'agira de consolider les recommandations proposées au DFP quant aux modalités pratiques de suivi, d'évaluation et de reddition des comptes des EFP à gestion déléguée (GAR) par l'appui à l'implantation des outils développés et l'adaptation de l'opérationnalisation du « guide de gestion des EFP » aux EFP à gestion déléguée. Il s'agira également d'appuyer l'implantation des nouveaux programmes du secteur

automobile et d'arrêter un plan de formation et de perfectionnement au personnel des IFMIA.

- ✓ **Appuyer l'institutionnalisation de l'EEG** : sur la base des travaux déjà réalisés, il s'agira de proposer les modalités d'institutionnalisation de l'EEG (composition comité, rattachement, attributions, plans d'e travail, etc....). La réalisation d'activités de formation sera également poursuivie sur les thématiques non couvertes et l'élargissement des formations à d'autres groupes cibles. Les travaux touchant aux normes et valeurs en EEG seront également poursuivis en vue d'élaborer un guide des bonnes pratiques dans ce domaine.

Enfin si les budgets sont mobilisés par le DFP, l'ACA appuiera le DFP dans la réalisation de l'étude sur le genre chez les 3 OF sur la base du cahier de charges élaboré durant l'An 2. Il s'agira également de prendre en considération les commentaires faits par M le Secrétaire Général au cours de cette réunion en ce qui concerne l'élargissement du champ de cette étude et les TDR qui seront révisés en conséquence.

- ✓ **Compréhension des systèmes de formation professionnelle et applications au contexte marocain**: il est proposé d'organiser d'une mission d'études au Canada au profit des responsables politiques et administratifs du DFP.
- ✓ **Poursuivre la réalisation des outils et du plan de communication sur l'APC** : sur la base des travaux déjà réalisés, il s'agira de poursuivre la finalisation des outils produits et de mettre en œuvre le plan de communication (numéro spécial « revue Maroc des compétences », site web APC, dépliants APC et REAPC, logos APC et REAPC, affiches et dérouleurs APC, dépliants pour les EFP, réalisation d'un séminaire pour les équipes APC du DFP et de DF/OF).

4.2. Composantes 2 et 3 : Appui aux OF et EFP

- ✓ **Renforcer les compétences en matière de gestion des EFP publics et privés** : il s'agit d'appuyer l'analyse de la situation des formateurs et la politique de leur formation et de perfectionnement pour l'implantation de l'APC en lien avec les travaux à mener sur l'**Institut National de Formation des Formateurs et de développement Pédagogique**.

Il s'agit aussi de poursuivre et d'affiner la révision/réajustement de certains programmes en tourisme et en pêches maritimes notamment.

- ✓ **Poursuivre le développement d'outils de gestion** : il s'agit d'affiner le guide de gestion des EFP APC, le valider et développer les procédures et outils de son opérationnalisation aux divers types d'EFP retenus pour l'expérimentation (Agriculture, Pêches maritimes, tourisme, Gestion déléguée, EFP de la FP privée),
- ✓ **Appuyer le développement et l'application de la méthodologie de diagnostic formation/emploi** : il s'agit de poursuivre les travaux avec les secteurs de l'Agriculture et des pêches maritimes.
- ✓ **Appuyer l'élargissement de l'APC auprès des 3 DF/OF** : il s'agit d'appuyer les DF/OF concernés à arrêter une stratégie d'élargissement de l'implantation de l'APC par le choix de 2 à 3 sites pilotes par DF/OF (audits pédagogiques et matériels, mise à niveau des équipements, plans d'actions et plan de perfectionnement des

formateurs et personnel d'encadrement). Certaines activités de perfectionnement pourront débiter en lien avec la composante 3.

- ✓ **Poursuivre l'analyse comparée des systèmes de formation professionnelle** : il s'agit d'organiser une mission d'études au profit de responsables des 3 OF au niveau central, des EFP et des partenaires du secteur privé (professionnels).
- ✓ **Poursuivre l'appui aux EFP (sites pilotes) en matière d'implantation de programmes APC** :
 - **en agriculture**, poursuite des formations actions auprès des 3 EFP pilotes pour la production de matériel didactique et d'outils de gestion de la formation,
 - **en pêches maritimes**, poursuivre l'implantation de programmes APC à l'ITPM de SAFI, réviser et ajuster les programmes selon le nouveau cadre méthodologique, version 2014, l'appui à l'APC au site de LARACHE (apprentissage),
 - **en tourisme**, poursuivre l'appui à la validation des ajustements apportés aux programmes de cuisine et service de restaurant par les formateurs, accompagnement des formateurs à l'implantation de programmes APC dans les sites pilotes qui seront choisis par le Département du Tourisme.

4.3. Composantes 4: Appui au secteur privé (A/FP)

Poursuivre l'élaboration de la structure de pilotage du SFP et démarrer une expérimentation dans certains secteurs choisis par les partenaires. Cette expérimentation reste conditionnée par l'accord des partenaires sur les orientations proposées pour le fonctionnement de ces structures dans le document « projet de cadre de référence de gestion de la FP » produit durant l'An 2.

5. Échanges et approbation du PTA de l'An 3.

À l'issue de cette présentation, certains participants sont intervenus pour apporter quelques commentaires et précisions.

M EI YACOUBI du DFP revient sur la problématique des formateurs et l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement Pédagogique. Il rappelle que lors de la réunion du Comité Technique de Coordination il a bien été précisé que les problèmes de relève, de statut et de gestion des formateurs relèvent de la prérogative des DF/OF et impliquent des aspects administratifs et réglementaires que le projet ne peut résoudre, puisqu'il s'agit de la gestion interne des ressources humaines propres à chaque DF/OF. Par contre, il y a lieu de traiter la problématique de la formation et du perfectionnement des formateurs en rapport avec l'implantation de l'APC pour voir comment cela est organisé actuellement (voir exemple du Tourisme, CDC OFPPT, Agriculture, etc...), quels en sont les points forts et les points faibles et comment peut-on organiser et dispenser cette formation et/ou perfectionnement à l'avenir.

Il s'agit également de mener cette réflexion en rapport avec la mise en place de l'**Institut National de Formation des Formateurs et de Développement Pédagogique** et quel rôle il pourrait jouer à cette fin. A cet effet, **M EL YACOUBI** rappelle que la réflexion sur la mise en place de cet Institut doit figurer dans le PTA 3 de manière concrète en termes

d'appui sous forme d'activités et de résultats à atteindre et qu'on ne peut se limiter à de simples recommandations.

M EL YACOUBI rappelle aussi qu'on a un « référentiel de compétences » qui définit la fonction et le rôle d'un formateur, par contre ce qui manque c'est une véritable politique de formation et de perfectionnement des formateurs et quel rôle jouera l'Institut projeté dans ce cadre?

M RAFIKY du Département des pêches maritimes confirme que 60 à 70% des formateurs partiront à la retraite dans les prochaines années et cette question doit nous interpeller tous et le DFP doit avoir un rôle plus actif à jouer, notamment lors de la négociation avec le Ministère des Finances pour prendre en considération cette problématique qui conditionne en fait la réussite de l'implantation de l'APC et que cette relève doit être considérée comme stratégique pour le pays et prise en charge en conséquence.

M EL YACOUBI confirme l'importance de cette question et précise justement qu'il faut considérer cette situation comme une bonne opportunité pour monter une véritable politique de formation et de perfectionnement des formateurs et de planification de la préparation de la relève qui concerne des aspects touchant l'institutionnel, le technique et le pédagogique, mais l'expertise externe ne peut apporter d'appui significatif sur les problèmes d'ordre administratif et réglementaire. Par contre elle peut aider à monter une politique efficace de formation et de perfectionnement des formateurs et appuyer sa mise en œuvre par le biais de l'Institut projeté à cet effet, tout en proposant des solutions au manque de vécu professionnel des formateurs en plus de leur formation technique et pédagogique.

Mlle SEBAI, agent de suivi du projet REAPC pour le MAECD/Canada propose que lors de l'établissement de la stratégie d'élargissement de l'implantation de l'APC, cette question des ressources humaines fasse partie des préalables à l'élargissement et doit être traitée en conséquence.

M DARIF du DFP intervient pour rappeler qu'un statut interministériel des formateurs existe depuis 1995, mais il a été peu appliqué. Il précise que le problème de statut est très complexe et ne peut être résolu, ni modifié facilement. Par contre, il faut focaliser l'appui du REAPC sur la formation et le perfectionnement des formateurs et sur le rôle que peut jouer l'Institut projeté dans ce cadre.

En ce qui concerne la communication, **M DARIF** souhaite qu'il y ait une résolution du Comité Directeur instituant un mécanisme souple et rapide auprès de la DPE/DFP constitué du groupe de travail ad hoc (DFP/DF/OF/REAPC) et qui aura pour rôle de valider les supports produits pour les mettre en œuvre rapidement et ne pas attendre la réunion du Comité Directeur.

M CHARRADI de la CGEM estime que la « composante 4 » est relativement « pauvre » en livrables si on la compare aux autres composantes où il y a plus d'activités. Il exprime également son appui à la proposition faite par M Le Secrétaire Général du DFP quant à l'appui à apporter aux GIACs qui sont domiciliés au sein des fédérations professionnelles (pour développer leurs compétences en ingénierie de la formation continue) et aussi l'appui à la mise en place de la structure de gouvernance du système des CSF.

M EL YACOUBI du DFP précise que des réunions ont été tenues avec la commission formation de la CGEM, pour clarifier ses besoins par rapport au projet REAPC, mais jusqu'à présent ces besoins n'ont pas encore été précisés. Il précise aussi que la CGEM fait partie des organes de pilotage du Projet REAPC et espère que le travail sur les GIACs et la structure de gouvernance des CSF permettra à cette organisation de mieux s'impliquer dans la mise en œuvre de ce projet.

M EL YACOUBI souhaite que ces nouvelles demandes qui concernent la CGEM et l'appui à l'organisation des assises du secteur privé de formation soient intégrées dans les résolutions du Comité Directeur.

M Séfiane BENYAHIA, Agent de Développement à l'Ambassade du Canada estime qu'en matière de communication, les décisions stratégiques sont prises au niveau du CD, par contre les supports et activités courants peuvent être traités au niveau du groupe de travail ad hoc constitué à cet effet.

À l'issue de ces échanges, **Mme VALOIS** précise que pour la communication, elle confirme son accord sur l'approche préconisée par M Benyahia, sachant qu'en cas de besoin, par exemple pour l'e -bulletin ou les articles de la revue « Maroc des Compétences » touchant l'APC, les validations peuvent se faire par échange électronique.

Pour ce qui concerne les expérimentations en lien avec le nouveau cadre méthodologique, elle souhaite que dans les 15 jours à venir on soit fixé sur cette question qui conditionne la programmation de la mobilisation de l'expertise.

En ce qui concerne les nouvelles demandes exprimées par M le Secrétaire Général, elle énonce son accord de principe de leur prise en charge dans le cadre du PTA 3, mais cela dépendra de la nature du travail et du niveau d'effort requis pour leur réalisation. Elle attend donc des propositions concrètes de l'ACA, dans les 10 jours à venir, pour pouvoir se prononcer sur ces demandes.

6. Résolutions du Comité Directeur

Mme VALOIS procède ensuite à la lecture des résolutions du Comité Directeur :

Résolution 1 : le Comité Directeur du projet REAPC valide le rapport annuel de l'An 2 (Avril 2013 – Mars 2014)

Résolution 2 : le Comité Directeur du Projet REAPC prend acte de l'avancement des travaux des différents chantiers qui sont sur le point d'être finalisés :

- a. **Le cadre de référence de gestion** : le document portant « cadre de référence de gestion de la formation professionnelle selon l'APC » incluant la composante « structure de pilotage » (partenariat) est en cours de finalisation et sera présenté au groupe de travail ad hoc, fin avril 2014, pour être formellement validé par le Comité Directeur dès l'automne 2014,
- b. **Communication** : le plan de communication et un ensemble d'outils ont été produits (logos APC et REAPC, e-bulletin, numéro spécial REAPC, revue « Maroc des compétences », plaquettes APC, projet de site web, etc.). Le Comité Directeur du projet REAPC prend acte des outils produits et du plan de communication et il approuve la mise en place d'un mécanisme de validation représentatif, léger et souple, auprès de la DPE/DFP pour valider les supports produits et procéder à leur diffusion.
- c. **Cadre méthodologique APC révisé** : une première version du cadre méthodologique APC révisé a été produite. Le Comité Directeur du Projet REAPC en prend acte et approuve le lancement

d'expérimentations de ce cadre auprès de DF/OF volontaires aussi bien en formation résidentielle qu'en formation par apprentissage.

- d. **Étude sectorielle « sécurité – gardiennage »** : le Comité Directeur prend acte qu'elle sera finalisée fin avril 2014 et que le rapport sera soumis aux instances concernées pour validation.

Résolution 3 : Contrats Spéciaux et ingénierie de la formation continue : le Comité Directeur du projet REAPC prend acte de la demande du DFP concernant ce volet et donne son accord de principe à son intégration au PTA 3 sous réserve que le niveau d'effort nécessaire à sa réalisation s'inscrive dans les limites du budget annuel disponible.

Résolution 4 : Appui à l'organisation des assises du secteur privé de formation : le Comité Directeur du projet REAPC prend acte de cette demande du DFP et donne son accord de principe à son intégration au PTA 3 sous réserve que le niveau d'effort nécessaire à sa réalisation s'inscrive dans les limites du budget annuel disponible.

Résolution 5 : Situation des formateurs : le Comité directeur prend acte que les aspects liés au statut des formateurs et à la gestion prévisionnelle des départs et remplacements relèvent de la gestion des ressources humaines marocaines alors que la politique de formation et de perfectionnement des formateurs deviendra une composante du montage technique de l'Institut national de formation des formateurs prévu dans le cadre du REAPC.

Résolution 6 : le Comité Directeur du projet REAPC valide le Plan de Travail de l'An 3 (avril 2014 – Mars 2015) complété par le contenu des résolutions.

La séance est levée à 12h 30.

Signatures des deux coprésidents

Monsieur Jamal Eddine El Aloua
Secrétaire Général
Département de la Formation
Professionnelle
MENFP/DFP.



Coprésident marocain du Comité directeur

Madame Isabelle Valois,
Chef de la section coopération,
Ambassade du Canada à Rabat



Coprésidente canadienne du Comité directeur

Annexes :

- **Liste de présence,**
- **Présentation rapport annuel An 2,**
- **Présentation Plan de Travail de l'An 3.**

Annexe 1

Réunion du Comité Directeur
18 avril 2014 au DFP à 9h30 Salle Kachkouch – Rabat
Liste des présences

NOM ET PRÉNOM	ORGANISME/QUALITE	COORDONNÉES (Tél et e-mail)
Lamontagne Richard	Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement du Canada	richard.lamontagne@international.gc.ca
Rafiky Abdelkadir	Département Pêches Maritimes	rafiky@mpm.gov.ma
Darif Abdeljalil	DFP/DPE	0665 879 840 abdeldarif@hotmail.com
Boujendar Jamal	C/D Agriculture	0657 831 977 boujendarj@yahoo.fr
El Yacoubi Driss	Directeur DFP	
El Aloua Jamal Eddine	SG/DFP	0674 293 293
Valois Isabelle	Coopération Canadienne	Isabelle.valois@internationa.gc.ca
Benyahia Sefiane	Coopération Canadienne	0666 130 090 sefiane.benyahia@internationa.gc.ca
Sebai Ilham	Agent de suivi MAECD	0664 468 116
Bouhafa Fatima	C/D DFP	0674 264 264
El Gadi Abdelhafid	C/D Tourisme	0668 927 538
Cherradi Toufik	Vice-Président commission formation CGEM	0661 077 251 tcherradi@gmail.com
Sakout Touria	C/S - DFP	0663 804 451 touriasakout_vaep@yahoo.fr
Aissaoui Habiba	C/S - DFP	0665 673 897 aissaoui@yahoo.fr
Ouahab Allal	Conseiller technique - REAPC	0661 423 439
Côté Serge	Conseiller technique REAPC DFP/OF	
Bergeron Jocelyne	Directrice du Projet	0661 12 17 12

Annexe 2

**(Voir le diaporama annexé)
(Rapport annuel an 2)**

Annexe 3

**(Voir le diaporama annexé)
(Plan de travail an 3)**